

Le contrôle parlementaire dans le domaine de la sécurité en Afrique de l'Ouest

Séminaire parlementaire

Accueilli par l'Assemblée nationale du Sénégal et organisé par le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) et l'Union interparlementaire (UIP) avec le soutien du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Dakar, 21 et 22 septembre 2010



Assemblée nationale du Sénégal

CONTEXTE

Le DCAF et l'UIP, avec le concours du Parlement de la CEDEAO et en collaboration avec l'Assemblée nationale du Sénégal, organisent en Afrique de l'Ouest un séminaire de deux jours portant sur le contrôle parlementaire dans le domaine de la sécurité et de la défense. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés conjointement par le DCAF et l'UIP dans le but de renforcer la contribution apportée par le Parlement, et par les commissions parlementaires chargées de la sécurité et de la défense en particulier, à la bonne administration du secteur de la sécurité. En 2003, ces organisations ont publié ensemble un guide pratique intitulé *Le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques*, proposant aux parlementaires un cadre pour une action efficace. Le DCAF, en collaboration avec le Parlement de la CEDEAO, est en train d'élaborer un guide pratique sur ce sujet adapté aux attentes des parlementaires de l'Afrique de l'Ouest.

Le contrôle démocratique du secteur de la sécurité contribue à améliorer la sécurité, à réduire la pauvreté et à renforcer le respect des droits de l'homme. Dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, l'existence de conflits et de régimes autoritaires a remis naguère en cause le rôle du Parlement. La sécurité de l'Etat est souvent passée avant celle de ses citoyens et le pouvoir était en général concentré dans les mains de l'Exécutif, au détriment des autres branches de l'Etat. Depuis les années 1990, toutefois, la démocratisation a commencé à gagner du terrain dans la sous-région, ce qui a offert au Parlement et à la société civile l'occasion de jouer un rôle plus efficace dans la bonne administration du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Le séminaire abordera en premier lieu les principes généraux du contrôle parlementaire, ainsi que leur adaptation au contexte de l'Afrique de l'Ouest. Il présentera ensuite les différents modes et domaines d'action permettant au Parlement de jouer un rôle plus efficace :

- ▶ Normes garantissant une éthique et une transparence parlementaires de haute tenue;
- ▶ Intégration de la dimension de genre dans le travail du Parlement;
- ▶ Bonnes pratiques de nature à garantir l'efficacité des commissions parlementaires (commission de la défense et de la sécurité, commission du budget, commission du renseignement, etc.) et
- ▶ Mécanismes et stratégies permettant de réaliser un contrôle budgétaire plus efficace.

OBJECTIF GENERAL

Grâce au partage des connaissances, en particulier des bonnes pratiques parlementaires, les participants acquerront une meilleure vision de leur rôle et des outils à leur disposition dans le domaine de la sécurité, ce qui améliorera leur capacité à exercer un contrôle parlementaire efficace du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

RESULTATS

Les participants réfléchiront aux façons de renforcer le contrôle parlementaire en Afrique de l'Ouest en améliorant leur perception et leur mise en pratique des normes éthiques, en renforçant l'efficacité des commissions de la défense et de la sécurité et en affinant le contrôle budgétaire dans la sous-région. Un compte-rendu des débats et les textes des interventions des orateurs seront distribués aux participants.

ORGANISATION

Des parlementaires et des experts du domaine de la sécurité présenteront les différents sujets couverts pendant cet atelier de deux jours. Chacune des trois sessions sera interactive et suffisamment de temps sera réservé à la discussion. Le dernier jour, il sera demandé aux participants de proposer différentes solutions susceptibles de relever les défis mis en lumière.

L'interprétation sera assurée en anglais, français et portugais, et les documents les plus importants seront traduits dans ces langues.

PARTICIPANTS

Les parlements des pays membres de la CEDEAO seront invités à charger une délégation, de préférence composée de membres des commissions de la défense et de la sécurité, de participer à ce séminaire. Des représentants de tout premier plan du Parlement de la CEDEAO, de la société civile, dont les médias, ainsi que des personnes ayant apporté leur contribution au guide pratique publié par le Parlement de la CEDEAO/le DCAF à l'intention des parlementaires prendront également part à cette rencontre.